



**SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)**  
**RAPPORT FINANCIER**  
**31 DÉCEMBRE 2015**

MAZARS HAREL DROUIN, S.E.N.C.R.L.

215, RUE SAINT-JACQUES - BUREAU 1200  
MONTRÉAL - QUÉBEC - CANADA - H2Y 1M6  
TÉL. : 514 845 9253 - TÉLÉC. : 514 845 3859

[www.mazars.ca](http://www.mazars.ca)

7077, RUE BEAUBIEN EST - BUREAU 212  
ANJOU - QUÉBEC - CANADA - H1M 2Y2  
TÉL. : 514 355 5987 - TÉLÉC. : 514 355 1630



**SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)****RAPPORT FINANCIER  
31 DÉCEMBRE 2015**

---

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	1 - 2
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	3
État de la situation financière	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 12

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
**SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2015 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



*Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)** au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Mazars Havel Brown, S.E.N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Montréal, le 9 mars 2016

## SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)

## RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
<b>PRODUITS</b>		
Contributions du gouvernement du Canada	559 185 \$	480 751 \$
Contributions du gouvernement du Québec	446 751	489 642
Honoraires de gestion	1 218 562	1 202 579
Cotisations des membres et organismes régionaux	174 099	177 647
Contrats de service	115 837	119 494
Amortissement – contributions reportées	16 698	13 586
Revenu d'intérêts et divers	8 310	10 064
	<b>2 539 442</b>	<b>2 493 763</b>
<b>CHARGES</b>		
Autres frais d'administration	2 335 308	2 267 895
Loyer	108 072	92 715
Amortissement – immobilisations corporelles	33 238	21 856
	<b>2 476 618</b>	<b>2 382 466</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>62 824 \$</b>	<b>111 297 \$</b>

## SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	858 809 \$	405 557 \$
Dépôt à terme, - % (1,11 % en 2014)	-	850 000
Débiteurs (note 3)	898 092	657 068
Frais payés d'avance	5 555	13 882
	1 762 456	1 926 507
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)</b>	58 657	69 990
	1 821 113 \$	1 996 497 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 6)	170 508 \$	265 410 \$
Produits reportés	117 666	253 396
	288 174	518 806
<b>CONTRIBUTIONS REPORTÉES (note 7)</b>	36 989	44 565
	325 163	563 371
<b>ACTIF NET</b>		
<b>AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE (note 10)</b>	730 000	35 000
<b>INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	21 668	25 425
<b>NON AFFECTÉ</b>	744 282	1 372 701
	1 495 950	1 433 126
	1 821 113 \$	1 996 497 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Marc Guay, administrateur



Jacques Ouellet, administrateur

## SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

	Affectation d'origine interne	Investi en immobi- lisations corporelles	Non affecté	2015 Total	2014 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	35 000 \$	25 425 \$	1 372 701 \$	1 433 126 \$	1 321 829 \$
Excédent des produits sur les charges	-	(16 540)	79 364	62 824	111 297
Augmentation de l'affectation (note 10)	695 000	-	(695 000)	-	-
Investissement en immo- bilisations corporelles	-	12 783	(12 783)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>730 000 \$</b>	<b>21 668 \$</b>	<b>744 282 \$</b>	<b>1 495 950 \$</b>	<b>1 433 126 \$</b>

## SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)

FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	62 824 \$	111 297 \$
Amortissement – immobilisations corporelles	33 238	21 856
Amortissement – contributions reportées	(16 698)	(13 586)
	79 364	119 567
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(463 329)	92 224
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(383 965)	211 791
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition de placements	-	(850 000)
Encaissement de placements	850 000	600 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(21 905)	(61 636)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	828 095	(311 636)
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Encaissement de contributions reportées et flux de trésorerie liés à l'activité de financement	9 122	39 290
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	453 252	(60 555)
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	405 557	466 112
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	858 809 \$	405 557 \$



**SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)****NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2015**

---

**1. IDENTIFICATION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ**

L'organisme sans but lucratif, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est exempté d'impôt. Il a pour mission d'améliorer la compétitivité des chaînes d'approvisionnement manufacturières pour favoriser l'essor de l'économie québécoise.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel des comptables professionnels agréés du Canada (« Manuel de CPA Canada ») – Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**Constatation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations sont comptabilisées sur une base d'exercice. Les montants perçus durant la période excédant la fin d'exercice sont comptabilisés à titre de produits reportés.

Les honoraires de gestion et contrats de service sont constatés à titre de produits lorsque les services sont rendus.

**Contributions gouvernementales et autres**

L'aide relative aux immobilisations corporelles est comptabilisée à titre de contribution reportée. Elle est virée aux résultats de l'exercice à titre de produit, suivant la même méthode et aux mêmes taux que ceux utilisés pour calculer l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles elle se rapporte. Les contributions relatives aux frais d'exploitation sont comptabilisées à titre de produits.

**Régime de retraite**

L'organisme constate les cotisations au régime de retraite à cotisation déterminée au cours de l'exercice où les services sont rendus.

**SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)**
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2015**


---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**
**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, taux et périodes suivants :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux et période</u>
Mobilier et matériel de bureau	Solde décroissant	20 %
Matériel informatique	Linéaire	sur 2 ans
Améliorations locatives	Linéaire	sur la durée restante du bail

**Utilisation d'estimations**

Pour dresser des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**Instruments financiers**
*Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du dépôt à terme, des comptes clients et contributions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs.

*Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise, si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

## SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2015**3. DÉBITEURS**

	2015	2014
Contributions à recevoir	454 364 \$	405 204 \$
Comptes clients	443 728	243 437
Intérêts courus	-	8 427
	898 092 \$	657 068 \$

Au 31 décembre 2015, il n'y a aucune dépréciation à considérer sur les comptes clients et contributions à recevoir.

**4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2015		2014	
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Mobilier et matériel de bureau	52 750 \$	43 551 \$	9 199 \$	9 293 \$
Matériel informatique	103 588	81 476	22 112	25 347
Améliorations locatives	56 272	28 926	27 346	35 350
	212 610 \$	153 953 \$	58 657 \$	69 990 \$

**5. AVANCES BANCAIRES**

Les avances bancaires, d'un montant maximal de 100 000 \$, au taux de 2 % en sus du taux préférentiel, sont garanties par une hypothèque mobilière sur les créances de l'organisme. La convention de crédit est renouvelable annuellement. Au 31 décembre 2015, les avances bancaires ne sont pas utilisées.

**6. CRÉDITEURS**

	2015	2014
Comptes fournisseurs et frais courus	19 106 \$	129 325 \$
Salaires et déductions à la source	151 402	136 085
	170 508 \$	265 410 \$

## SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2015**7. CONTRIBUTIONS REPORTÉES**

Les contributions reportées se détaillent de la façon suivante :

	2015	2014
Solde au début	44 565 \$	18 861 \$
Augmentation	9 122	39 290
Amortissement	(16 698)	(13 586)
Solde à la fin	36 989 \$	44 565 \$

**8. INSTRUMENTS FINANCIERS****Risques et concentrations**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2015.

L'organisme gère son exposition aux risques associés aux instruments financiers ayant une incidence sur sa performance opérationnelle et financière conformément à sa politique de gestion des risques. Cette politique a pour objectif d'atténuer la volatilité des flux de trésorerie et des résultats.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers de l'organisme qui sont exposés à une concentration du risque de crédit sont principalement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes clients ainsi que les contributions à recevoir.

L'organisme atténue le risque de crédit lié à ses instruments financiers en investissant de façon prudente, les liquidités disponibles dans un dépôt à terme garanties en conformité avec la politique de placements.

Également, l'organisme évalue, de façon continue, les montants des comptes clients et contributions à recevoir sur la base des montants, dont la réception finale est raisonnablement assurée, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

**SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2015**

---

**8. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché.

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

En date du 31 décembre 2015, l'organisme n'est pas exposé au risque de taux d'intérêt.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Les instruments financiers de l'organisme qui sont exposés à une concentration du risque de liquidité sont principalement le dépôt à terme et les comptes fournisseurs.

L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Les comptes fournisseurs sont généralement payés dans un délai n'excédant pas 30 jours.

**9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 378 628 \$ et les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2016	110 818 \$
2017	110 818 \$
2018	110 818 \$
2019	46 174 \$

Les engagements pris par l'organisme en vertu de contrats et le versement à effectuer au cours du prochain exercice totalisent 11 936 \$.

L'organisme a un régime de retraite pour tous les employés. Dans le cadre de ce régime, l'organisme a comptabilisé une charge de 43 574 \$ (38 069 \$ en 2014) correspondant à la cotisation pour l'exercice. Les cotisations représentent un minimum de 1 % du salaire des employés plus un montant fixe pour certains cadres.

**SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)****NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2015**

---

**10. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE**

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé une politique de gestion de l'actif net de l'organisme et a affecté une somme additionnelle de 695 000 \$ afin de pourvoir à des éventualités futures. Au 31 décembre 2015 l'affectation d'origine interne net s'établit donc à 730 000 \$. Ce montant a été affecté par virement de l'actif net non affecté. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ce montant grevé d'affectations d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

**11. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certains chiffres de l'exercice 2014 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2015.